Maritimes au cours du débat sur le bill des transports?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pense-t-il inclure dans la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, des modes de transport autres que les chemins de fer?

L'hon. M. Hellyer: Cette question est traitée dans l'étude d'ensemble des problèmes de transport maritime et sera étudiée par le ministère des Transports et par la Commission canadienne des transports dans le contexte général.

[Plus tard]

M. David Lewis (York-Sud): J'ai voulu me lever tantôt pour poser une question complémentaire au ministre des Transports, mais j'aimerais maintenant lui poser une question connexe. Pourrait-il dire à la Chambre si, lorsqu'on a annoncé l'établissement de nouveaux tarifs-marchandises dans les provinces Maritimes, on a également promis que les employés mis à pied par le National-Canadien seraient rappelés au travail immédiatement ou dans un délai raisonnable?

L'hon. M. Hellyer: Cela ne faisait pas partie de l'entente, monsieur l'Orateur. J'ai indiqué au syndicat que toute mesure de ce genre devrait naturellement être soumise au cabinet pour étude. J'ai dit aussi que les dépenses nécessaires rendraient très difficile au gouvernement de prendre une telle mesure en ce moment, alors qu'il examine tous les projets afin de voir où l'on pourrait effectuer des économies. J'ai parlé de la nécessité d'examiner d'autres projets prioritaires, dont un bon nombre seraient entrepris dans les provinces Maritimes.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention d'assister à la réunion générale qui doit se tenir dimanche prochain dans la salle des métallurgistes à Sydney concernant les nombreuses mises à pied de cheminots du National-Canadien et la charge toujours plus écrasante de l'injuste structure du tarifmarchandises qui, elle aussi, aggrave le chômage, en dépit de ce qu'a pu en dire le ministre cet après-midi?

L'hon. M. Hellyer: Je suis navré de ne pas être en mesure d'assister à cette réunion. M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Un représentant du ministre ou de son ministère y assistera-t-il alors?

L'hon. M. Hellyer: Puis-je noter cette question à titre de préavis? J'ignore si la chose pourra se faire. Le député y sera-t-il, lui?

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Et comment donc!

LA CRÈME—RÉTABLISSEMENT DE L'ANCIEN TARIF DES MESSAGERIES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Tandis que j'ai la parole, je pourrais peut-être répondre à une question soulevée par le député de Mackenzie. La Commission des transports m'avise que l'ancien tarif des messageries sur la crème et les boîtes vides a été rétabli le 2 novembre. C'est dire, en ce qui touche les Prairies, que l'augmentation annoncée n'est jamais entrée en vigueur.

Dans l'Est du pays, l'ancien tarif a été rétabli le 2 novembre. Le nouveau était en vigueur depuis septembre dernier. La mesure prise par les chemins de fer, de concert avec la Commission des transports, leur permettra, ainsi qu'aux crémeries, d'examiner la situation. On s'attend qu'un nouveau tarif soit accepté et entre en vigueur dans les 30 jours.

[Français]

## LA NAVIGATION

LA NAVIGATION D'HIVER SUR LE SAINT-LAURENT

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? L'honorable ministre des Transports vient d'annoncer de bonnes nouvelles pour le transport dans les Maritimes, mais peut-il également nous dire quelles mesures son ministère a décidé de prendre, en vue de maintenir la navigation sur le Saint-Laurent l'hiver prochain?

[Traduction]

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Dites-lui d'en parler à de Gaulle.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Nous entendons nous assurer que le bris des glaces s'effectue de façon à prévenir autant que possible la crue du Saint-Laurent.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire? Les brise-glace sur le Saint-Laurent ne seront-ils employés que pour prévenir les